

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM du Bassin de Vie d'Avignon

Numéro SIRET : **25840315300020**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE D'AVIGNON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget SMBVA

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.18 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.24 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.25 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.26 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.29 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.31 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.33 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.34 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.35 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.36 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.37 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.38 A4 - Etat des provisions	X	
p.39 A5 - Etalement des provisions	X	
p.40 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.41 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.42 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer	X	
p.43 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.44 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.45 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.46 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.47 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.48 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.49 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.50 A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.51 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.52 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.53 A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.54 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		
p.55 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.56 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.57 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.58 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.59 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.60 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.61 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.62 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.63 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.64 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.65 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.67 C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.68 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.69 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.70 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.71 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.72 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.73 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.74 C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.75 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.76 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 84092	SM du Bassin de Vie d'Avignon Budget SMBVA	CA 2017
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	292 764
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	98,20%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	98,27%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	310 048,75	0,00

⚠ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 637 678,49	G 726 731,49
	Section d'investissement	B 268 124,94	H 273 633,31
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 36 276,27 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		905 803,43 = A+B+C+D	1 036 641,07 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 43 092,80	L 37 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	43 092,80 = E+F	37 500,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 637 678,49	= G+I+K 726 731,49
	Section d'investissement	= B+D+F 311 217,74	= H+J+L 347 409,58
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 948 896,23	= G+H+I+J+K+L 1 074 141,07

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 43 092,80	L 37 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 500,00
20	Immobilisations incorporelles	43 092,80	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	122 113,95	109 011,68	0,00	0,00	13 102,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	202 845,00	200 526,96	0,00	0,00	2 318,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	120 200,00	112 663,53	0,00	0,00	7 536,47
	Total des dépenses de gestion courante	445 158,95	422 202,17	0,00	0,00	22 956,78
66	Charges financières	11 315,90	7 611,04	1 204,86	0,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	59 000,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	515 474,85	488 813,21	1 204,86	0,00	25 456,78
023	Virement à la section d'investissement (2)	25 983,45	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	147 660,42	147 660,42	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	173 643,87	147 660,42	0,00	0,00	25 983,45
	TOTAL	689 118,72	636 473,63	1 204,86	0,00	51 440,23
	Pour information	⁽³⁾				
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	658 353,69	685 014,32	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	658 353,69	694 564,14	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 102,03	2 504,35	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	659 455,72	697 068,49	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	29 663,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	29 663,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	689 118,72	726 731,49	0,00	0,00	0,00
	Pour information	⁽³⁾				
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	293 553,29	191 930,40	43 092,80	58 530,09
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 500,00	409,80	0,00	3 090,20
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		297 053,29	192 340,20	43 092,80	61 620,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 121,74	46 121,74	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 121,74	46 121,74	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		343 175,03	238 461,94	43 092,80	61 620,29
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	29 663,00	29 663,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		29 663,00	29 663,00	0,00	0,00
TOTAL		372 838,03	268 124,94	43 092,80	61 620,29
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	74 950,00	37 450,00	37 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		74 950,00	37 450,00	37 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	555,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	87 967,89	87 967,89	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		87 967,89	88 522,89	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		162 917,89	125 972,89	37 500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	25 983,45	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	147 660,42	147 660,42	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		173 643,87	147 660,42	0,00	25 983,45
TOTAL		336 561,76	273 633,31	37 500,00	25 428,45
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		36 276,27			

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	109 011,68		109 011,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 526,96		200 526,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	112 663,53		112 663,53
66	Charges financières	8 815,90	0,00	8 815,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	59 000,00	147 660,42	206 660,42
	Dépenses de fonctionnement - Total	490 018,07	147 660,42	637 678,49
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 663,00	29 663,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	46 121,74	0,00	46 121,74
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	191 930,40	0,00	191 930,40
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	409,80	0,00	409,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	238 461,94	29 663,00	268 124,94
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 549,82		9 549,82
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	685 014,32		685 014,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	2 504,35	29 663,00	32 167,35
Recettes de fonctionnement - Total		697 068,49	29 663,00	726 731,49
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	555,00	0,00	555,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 967,89		87 967,89
13	Subventions d'investissement	37 450,00	0,00	37 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		147 660,42	147 660,42
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		125 972,89	147 660,42	273 633,31
Pour information				36 276,27
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	122 113,95	109 011,68	0,00	0,00	13 102,27
60612	Énergie - Électricité	1 100,00	1 158,03	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 500,00	633,25	0,00	0,00	866,75
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	329,56	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 169,09	0,00	0,00	1 830,91
611	Contrats de prestations de services	200,00	180,80	0,00	0,00	19,20
6132	Locations immobilières	20 000,00	21 719,41	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	9 444,03	0,00	0,00	2 555,97
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 743,60	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	500,00	581,81	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	12 100,00	10 704,18	0,00	0,00	1 395,82
6161	Assurance multirisques	12 000,00	12 434,45	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 904,00	0,00	0,00	96,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	460,00	393,33	0,00	0,00	66,67
6226	Honoraires	23 000,00	15 840,00	0,00	0,00	7 160,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	12 989,55	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	1 752,00	0,00	0,00	748,00
6238	Divers	1 500,00	591,95	0,00	0,00	908,05
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 400,00	2 056,90	0,00	0,00	1 343,10
6257	Réceptions	3 253,95	3 310,82	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	1 923,01	0,00	0,00	676,99
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	2 322,08	0,00	0,00	1 177,92
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 712,63	0,00	0,00	787,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	1 117,20	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	202 845,00	200 526,96	0,00	0,00	2 318,04
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	3 271,02	0,00	0,00	228,98
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	80,43	0,00	0,00	19,57
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 500,00	1 421,70	0,00	0,00	78,30
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	275,00	266,50	0,00	0,00	8,50
64111	Rémunération principale	86 100,00	86 525,03	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 900,00	2 865,15	0,00	0,00	34,85
64118	Autres indemnités	55 300,00	56 732,89	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 900,00	14 885,27	0,00	0,00	14,73
6453	Cotisations aux caisses de retraite	28 500,00	28 094,68	0,00	0,00	405,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
6456	Verserment au F.N.C du supplément familial	1 600,00	1 489,00	0,00	0,00	111,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	345,23	0,00	0,00	54,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64731	Versées directement	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	750,00	680,79	0,00	0,00	69,21
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	431,27	0,00	0,00	68,73
6478	Autres charges sociales diverses	360,00	360,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	3 200,00	3 078,00	0,00	0,00	122,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	120 200,00	112 663,53	0,00	0,00	7 536,47
6531	Indemnités	78 200,00	71 619,78	0,00	0,00	6 580,22
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 323,75	0,00	0,00	176,25
65541	Contributions au fonds de compensation des c	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	33 600,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		445 158,95	422 202,17	0,00	0,00	22 956,78
66	Charges financières (b)	11 315,90	7 611,04	1 204,86	0,00	2 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 189,54	9 189,54	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus noi	-373,64	-1 578,50	-1 204,86	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provi:	59 000,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00
6865	Dotations aux prov. pour risques et charges fir	59 000,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		515 474,85	488 813,21	1 204,86	0,00	25 456,78
023	Virement à la section d'investissement	25 983,45	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	147 660,42	147 660,42			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	147 552,42	147 660,42			0,00
6871	Dotations aux amort. exceptionnels des immo:	108,00	0,00			108,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		173 643,87	147 660,42			25 983,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		173 643,87	147 660,42			25 983,45
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		689 118,72	636 473,63	1 204,86	0,00	51 440,23
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	-1 578,50
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-1 578,50

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prév	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	658 353,69	685 014,32	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	658 353,69	685 014,32	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		658 353,69	694 564,14	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 102,03	2 504,35	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	1 102,03	2 504,35	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		659 455,72	697 068,49	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	29 663,00	29 663,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	29 663,00	29 663,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 663,00	29 663,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		689 118,72	726 731,49	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	293 553,29	191 930,40	43 092,80	58 530,09
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad:	167 113,00	153 000,00	0,00	14 113,00
2031	Frais d'études	89 940,29	38 630,40	41 226,00	10 083,89
2033	Frais d'insertion	35 000,00	0,00	1 866,80	33 133,20
2051	Concessions et droits similaires	1 500,00	300,00	0,00	1 200,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 500,00	409,80	0,00	3 090,20
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2184	Mobilier	1 500,00	409,80	0,00	1 090,20
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		297 053,29	192 340,20	43 092,80	61 620,29
16	Emprunts et dettes assimilées	46 121,74	46 121,74	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 121,74	46 121,74	0,00	0,00
Total des dépenses financières		46 121,74	46 121,74	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		343 175,03	238 461,94	43 092,80	61 620,29
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	29 663,00	29 663,00		0,00
	Charges transférées (6)	29 663,00	29 663,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	19 832,00	19 832,00		0,00
13912	Régions	7 917,00	7 917,00		0,00
13913	Départements	1 914,00	1 914,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		29 663,00	29 663,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		372 838,03	268 124,94	43 092,80	61 620,29
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	74 950,00	37 450,00	37 500,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	37 450,00	37 450,00	0,00	0,00
1312	Régions	37 500,00	0,00	37 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		74 950,00	37 450,00	37 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 967,89	88 522,89	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	555,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 967,89	87 967,89	0,00	0,00
Total des recettes financières		87 967,89	88 522,89	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		162 917,89	125 972,89	37 500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 983,45			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	147 660,42	147 660,42		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	129 665,42	129 665,42		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 246,00	8 246,00		0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	6 601,00	6 601,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	240,00	240,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 378,00	2 378,00		0,00
28184	Mobilier	530,00	530,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		173 643,87	147 660,42		25 983,45
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		173 643,87	147 660,42		25 983,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		336 561,76	273 633,31	37 500,00	25 428,45
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		36 276,27			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des adm- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	---	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Dépenses réelles	0,00	192 340,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 340,20
- Equipements municipaux (2)		192 340,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 340,20
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2016	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	268 124,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 124,94
Total recettes	87 967,89	221 941,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 909,58
Solde d'investissement	87 967,89	-46 183,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 784,64

RESTE A REALISER au 31/12/2017

Total RAR dépenses	0,00	43 082,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 082,80
Total RAR recettes	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	-5 582,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 582,80

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Total dépenses	-373,64	638 052,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 678,49
Total recettes	0,00	726 731,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726 731,49
Solde de fonctionnement	373,64	88 679,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 053,00

RESTE A REALISER au 31/12/2017

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA		CA	2017
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses de services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3; R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses d'investissement	0,00	311 217,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 217,74
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	46 121,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 121,74
1641	Emprunts en euros	0,00	46 121,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 121,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	191 930,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 930,40
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
2031	Frais d'études	0,00	38 630,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 630,40
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	409,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409,80
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	409,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 663,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 663,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	19 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 832,00
13912	Régions	0,00	7 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 917,00
13913	Départements	0,00	1 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 914,00

INVESTISSEMENT
DEPENSES

RECETTES

	Total recettes d'investissement	87 967,89	259 441,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 409,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 967,89	555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 522,89
10222	F.C.T.V.A.	0,00	555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 967,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 967,89
13	Subventions d'investissement	0,00	37 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 450,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	37 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 450,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	0,00	147 660,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 660,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	147 660,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 660,42
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	129 665,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 665,42
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	8 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 246,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	6 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 601,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28051	Concessions et droits similaires	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 378,00
28184	Mobilier	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
001	Solde d'exécution reporté de 2016	0,00	36 276,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 276,27

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Charges à caractère général		-373,64	638 052,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637 678,49
60612	Énergie - Électricité	0,00	1 158,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 158,03
60622	Carburants	0,00	639,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639,25
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	329,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329,56
6064	Fournitures administratives	0,00	4 169,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 169,09
611	Contrats de prestations de services	0,00	180,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,80
6132	Locations immobilières	0,00	21 719,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 719,41
6135	Locations mobilières	0,00	9 444,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 444,03
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 743,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 743,60
61551	Matériel roulant	0,00	581,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581,81
6156	Maintenance	0,00	10 704,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 704,18
6161	Assurance multirisques	0,00	12 434,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 434,45
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 904,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	393,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	15 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 840,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	12 989,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 989,55
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 752,00
6238	Divers	0,00	591,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591,95
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	2 056,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 056,90
6257	Réceptions	0,00	3 310,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 310,82
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 923,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923,01
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 322,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 322,08
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 712,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 712,63
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 117,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 117,20

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	200 526,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 526,96
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 271,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 271,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	80,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,43
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 421,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 421,70
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	266,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266,50
64111	Rémunération principale	0,00	86 525,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 525,03
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 865,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 865,15
64118	Autres indemnités	0,00	56 732,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 732,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	14 885,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 885,27
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	28 094,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 094,68
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	345,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345,23
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	680,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	431,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431,27
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
6488	Autres charges	0,00	3 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 078,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	112 663,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 663,53
6531	Indemnités	0,00	71 619,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 619,78
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 323,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 323,75
65541	Contributions au fonds de compensation des charges ter	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d'emploi)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
66	Charges financières	-373,64	9 189,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 815,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	9 189,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 189,54
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-373,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-373,64
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
6865	Dotations aux prov. pour risques et charges financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	147 660,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 660,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	147 660,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 660,42

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL				
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement		9 Action économique			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	147 660,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 660,42
6871	Dotations aux amort. exceptionnels des immos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0,00	726 731,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726 731,49
013	Atténuations de charges	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 549,82
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 549,82
74	Dotations, subventions et participations	0,00	685 014,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	685 014,32
74751	GFP de rattachement	0,00	685 014,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	685 014,32
77	Produits exceptionnels	0,00	2 504,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 504,35
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	2 504,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 504,35
Recettes d'ordre		0,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 663,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 663,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	29 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 663,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	-373,64	638 052,13	637 678,49
011 Charges à caractère général	0,00	109 011,68	109 011,68
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	200 526,96	200 526,96
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	147 660,42	147 660,42
65 Autres charges de gestion courante	0,00	112 663,53	112 663,53
66 Charges financières	-373,64	9 189,54	8 815,90
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	59 000,00	59 000,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	726 731,49	726 731,49
013 Atténuations de charges	0,00	9 549,82	9 549,82
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 663,00	29 663,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	685 014,32	685 014,32
77 Produits exceptionnels	0,00	2 504,35	2 504,35

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	638 052,13
011 Charges à caractère général	109 011,68
012 Charges de personnel et frais assimilés	200 526,96
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	147 660,42
65 Autres charges de gestion courante	112 663,53
66 Charges financières	9 189,54
68 Dotations aux amortissements et aux provision	59 000,00
RECETTES TOTALES (1)	726 731,49
013 Atténuations de charges	9 549,82
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	29 663,00
74 Dotations, subventions et participations	685 014,32
77 Produits exceptionnels	2 504,35

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	268 124,94	268 124,94
Non individualisées en opérations	0,00	268 124,94	268 124,94
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	29 663,00	29 663,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	46 121,74	46 121,74
20 Immobilisations incorporelles	0,00	191 930,40	191 930,40
21 Immobilisations corporelles	0,00	409,80	409,80
RECETTES TOTALES (1)	87 967,89	221 941,69	309 909,58
Non affectées aux opérations	87 967,89	221 941,69	309 909,58
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	36 276,27	36 276,27
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	147 660,42	147 660,42
10 Dotations, fonds divers et réserves	87 967,89	555,00	88 522,89
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	37 450,00	37 450,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (1)	268 124,94	
Non individualisées en opérations	268 124,94	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	29 663,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	46 121,74	
20 Immobilisations incorporelles	191 930,40	
21 Immobilisations corporelles	409,80	
RECETTES TOTALES (1)	221 941,69	
Non affectées aux opérations	221 941,69	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	36 276,27	
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	147 660,42	
10 Dotations, fonds divers et réserves	555,00	
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	37 450,00	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actuel					
								(5)	riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers														
(Total)					497 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					497 500,00									
MON248795EUR/02		17/07/2007		01/03/2008	90 000,00	F		4.55	4.67217		S	C	N	A-1
	Société Anonyme Caisse Française de Financement Local													
18335/001/000		09/11/2010		09/10/2011	120 000,00	F		3.39	3.27807		S	X	N	A-1
A29110TQ	SA SOCIETE GENERALE	28/12/2011		25/06/2012	85 000,00	F		4.57	4.67893		T	P	N	A-1
	Société Anonyme CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE													
A29120W6		20/12/2012		25/05/2013	102 500,00	F		3.51	3.62178		T	P	N	A-1
	Société Anonyme CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE													
A29130JK		05/08/2013		25/08/2014	100 000,00	F		2.97	2.97		A	X	O	A-1
	Société Anonyme CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE													
Total général					497 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		218 644,48					46 121,74	9 189,54	0,00	1 204,86
MON248795EUR/02		0,00		218 644,48					46 121,74	9 189,54	0,00	1 204,86
18335/001/000	N	0,00		0,00	0,00	F	4,67217	4,67217	9 000,00	310,54	0,00	0,00
A29110TQ	N	0,00		37 894,73	2,83	F	3,27807	3,27807	12 631,58	1 605,49	0,00	295,64
A29120W6	N	0,00		59 023,30	9,25	F	4,67893	4,67893	5 018,67	2 841,53	0,00	44,96
A29130JK	N	0,00		58 254,53	5,17	F	3,62178	3,62178	9 934,74	2 263,62	0,00	204,47
Total général		0,00		218 644,48	5,67	F	2,97	2,97	9 536,75	2 168,36	0,00	659,79
									46 121,74	9 189,54	0,00	1 204,86

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	218 644,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turne, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
A2.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital	

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 160,00€			22/11/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	22/11/2004
Linéaire	2031 Frais d'études	5	22/11/2004
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	22/11/2004
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/11/2004
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	22/11/2004
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	22/11/2004
Linéaire	2184 Mobilier	10	22/11/2004
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	22/11/2004
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	12/12/2008

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	59 000,00		0,00	59 000,00	0,00	59 000,00
Risque juridique	59 000,00	01/01/2017	0,00	59 000,00	0,00	59 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	59 000,00		0,00	59 000,00	0,00	59 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		75 784,74	75 784,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		46 121,74	46 121,74
1641	Emprunts en euros	46 121,74	46 121,74
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 663,00	29 663,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	29 663,00	29 663,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	75 784,74	43 092,80	0,00	118 877,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		173 643,87	148 215,42
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	555,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	555,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		173 643,87	147 660,42
2802	Amortissement des immobilisations	129 665,42	129 665,42
28031	Amortissement des immobilisations	8 246,00	8 246,00
28033	Amortissement des immobilisations	6 601,00	6 601,00
28051	Amortissement des immobilisations	240,00	240,00
28183	Amortissement des immobilisations	2 378,00	2 378,00
28184	Amortissement des immobilisations	530,00	530,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 983,45	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	148 215,42	37 500,00	36 276,27	87 967,89	309 959,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 118 877,54
Ressources propres disponibles	IV 309 959,58
Solde	V = IV - II (3) + 191 082,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

84092	SM du Bassin de Vie d'Avignon	CA	2017
Code INSEE	Budget SMBVA		

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/03/2017	Connecteur e-compta / BL Connect Chorus Portail Pro	300,00	0,00	3
01/06/2017	Fauteuil de bureau	409,80	0,00	10
14/06/2017	PROGRAMME PARTENARIAL 2017 (acompte)	55 000,00	0,00	10
26/09/2017	ETUDE TBV - tranche ferme solde	18 360,00	0,00	5
30/11/2017	Production donnée OCCSOL sur territoire de la CCAOP (suite intég	20 270,40	0,00	5
05/12/2017	PROGRAMME PARTENARIAL 2017 (solde)	98 000,00	0,00	10
TOTAL GENERAL		192 340,20	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
 ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	697 068,49
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

IV

B1.1

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																			
TOTAL GENERAL																			

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 697 068,49

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	
C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	0	0
Directeur Territorial	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur Territorial Principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Territorial 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice (8)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - Budget SMBVA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	372 838,03	268 124,94	43 092,80	61 620,29
RECETTES	372 838,03	309 909,58	37 500,00	25 428,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	689 118,72	637 678,49	0,00	51 440,23
RECETTES	689 118,72	726 731,49	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	372 838,03	268 124,94	43 092,80	61 620,29
RECETTES	372 838,03	309 909,58	37 500,00	25 428,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	689 118,72	637 678,49	0,00	51 440,23
RECETTES	689 118,72	726 731,49	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 061 956,75	905 803,43	43 092,80	113 060,52
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 061 956,75	1 036 641,07	37 500,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

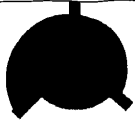
IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						








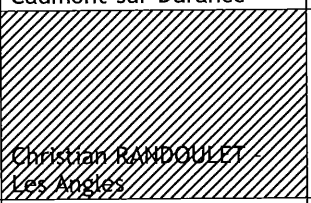
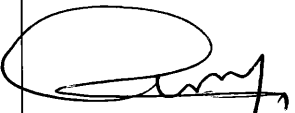
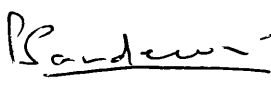
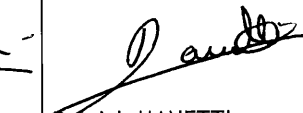


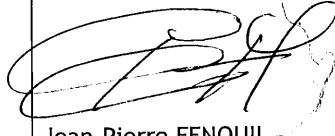



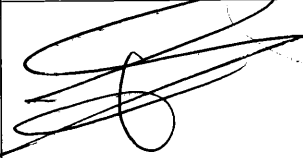


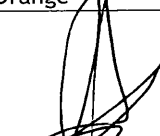
Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 29

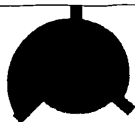
VOTES : Pour : 29
 Contre : /
 Abstentions : /

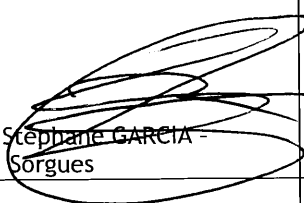
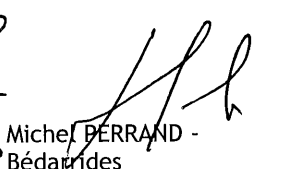


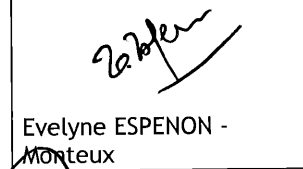
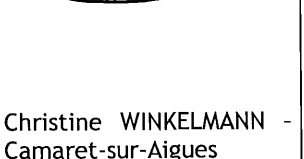
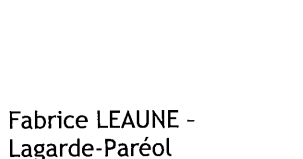
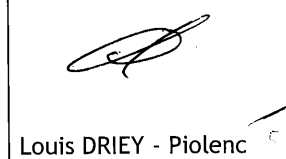


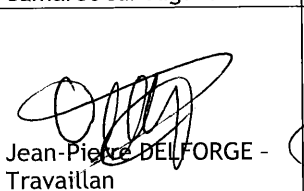
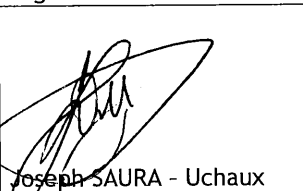
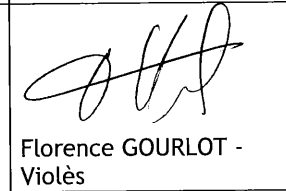
Date de convocation : 20 Mars 2018

Présenté par Monsieur Christian RANDOULET, Président, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,
 A Le Pontet, le 26 Mars 2018

Les membres de l'assemblée délibérante,

 Cécile HELLE - Avignon	 André CASTELLI - Avignon	 Christian ROCCI - Avignon	 Renée JULIEN - Caumont-sur-Durance	<i>Excusé</i> Guy MOUREAU - Entraigues sur la Sorgue
 Daniel BELLEGARDE - Jonquerettes	<i>Présent</i> Joris HEBRARD - Le Pontet	Jean-Louis COSTA - Le Pontet	 Christian RANDOULET - Les Angles	Joël GRANIER - Morières-lès-Avignon
Michel BOLEA - Morières-lès-Avignon	 André ROCHE - Pujaut	 Patrick SANDEVOIR - Rochefort du Gard	 Patrick MANETTI - Roquemaure	 Serge MALEN - St-Saturnin-lès-Avignon
Jacques DEMANSE - Sauveterre	<i>Excusé</i> Georges BEL - Saze	Joël GUIN - Vedène	Michel DOUCENDE - Vedène	Michel PONCE - Velleron
 Xavier BELLEVILLE - Villeneuve lez Avignon	Michel ULLMANN - Villeneuve lez Avignon	Didier CHARLUT - Caderousse	Claude AVRIL - Châteauneuf du Pape	 Jean-Pierre FENOUIL - Courthézon
 Nicolas PAGET - Courthézon	Louis BISCARRAT - Jonquières	 Jacques BOMPARD - Orange	 Jean-Pierre PASERO - Orange	 Xavier MARQUOT - Orange
 Catherine GASPA - Orange	<i>Excusé</i> Christian GROS - Monteux	 Michel TERRISSE - Althen des Paluds	 Françoise LAFAURE - Pernes les Fontaines	Michel MUS - Monteux



 Stéphane GARCIA - Sorgues	 Michel PERRAND - Bédarrides	 Sylvie DAMAS - Bédarrides	 Jacques GRAU - Sorgues	 Evelyne ESPENON - Monteux
 Christine WINKELMANN - Camaret-sur-Aigues	 Fabrice LEAUNE - Lagarde-Paréol	 Louis DRIEY - Piolenc	 Pascal CROZET - Sainte Cécile Les Vignes	 Marc GABRIEL - Serignan du Comtat
 Jean-Pierre DELFORGE - Travaillan	 Joseph SAURA - Uchaux	 Florence GOURLOT - Violès	[Hatched area]	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture de Vaucluse

Le : A et de la publication le : le

Le Président, Christian RANDOULET

